



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

ED/EFA/2010/ME/25
Addis-Abeba, février 2010
Original anglais



**Neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous
23-25 février 2010
Addis-Abeba, Éthiopie**

Rapport

**Rapport sur la neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT)
Addis-Abeba, Éthiopie
23 au 25 février 2010**

Introduction

La neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT) s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 23 au 25 février 2010. Organisée conjointement par l'UNESCO, le Gouvernement éthiopien et l'Union africaine, elle a rassemblé quelque 250 partenaires de l'EPT, dont 19 ministres et vice-ministres, de hauts représentants d'organisations multilatérales, bilatérales et régionales, de la société civile et du secteur privé, ainsi que des parlementaires.

Instrument d'engagement politique et de mobilisation de moyens techniques et financiers, la réunion du Groupe de haut niveau avait pour but de parvenir à un accord sur des recommandations clés de politique générale concernant deux thèmes principaux – l'impact de la crise économique et la marginalisation éducative – sur la base du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : Atteindre les marginalisés*, en s'appuyant sur les résultats de la dixième réunion du Groupe de travail sur l'EPT qui s'est tenue à Paris du 9 au 11 décembre 2009.

Outre la cérémonie d'ouverture, la réunion de trois jours comportait deux séances destinées à de hauts responsables, les 23 et 25 février, et une réunion d'une journée au niveau ministériel, le 24 février.

La cérémonie d'ouverture comprenait une table ronde « Considérations relatives à l'agenda de l'EPT au-delà de 2015 » qui a permis d'engager un débat sur les perspectives à plus long terme. Une séance supplémentaire a été organisée le 24 février en signe de solidarité avec le peuple haïtien et pour discuter de la reconstruction du secteur de l'éducation.

Réunion technique : 23 février 2010

Cette réunion avait essentiellement pour objectifs de présenter les progrès accomplis depuis la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT tenue à Oslo en décembre 2008, de rendre compte des principaux résultats de la dixième réunion du Groupe de travail et de discuter du projet de Déclaration d'Addis-Abeba. Les participants ont été informés des efforts déployés par les partenaires de l'EPT pour promouvoir cette initiative et faire en sorte que l'éducation occupe une place plus importante dans l'agenda mondial. Des précisions ont été données sur les moyens de mieux coordonner les initiatives concernant l'éducation, la santé et la nutrition, compte tenu de l'impact de plus en plus manifeste de la santé et de la nutrition sur l'EPT. Les enfants en bonne santé apprennent mieux et ont de meilleures compétences cognitives. Les programmes de développement de la petite enfance et les dispositifs santé-environnement des écoles spécialisées sont des investissements particulièrement rentables.

Le débat sur l'équité en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la fréquentation scolaire, les processus d'apprentissage et les résultats scolaires a montré combien il est important d'améliorer la qualité et l'harmonisation des données sur les populations marginalisées, s'agissant aussi bien de la demande que de l'offre. Les données existantes constituent une bonne base de suivi, mais la recherche de la clarté conceptuelle, les limitations techniques et le renforcement de la prise en charge par les pays eux-mêmes posent des problèmes. Les indicateurs doivent être réalistes et tenir compte du contexte national. Il importe donc de créer des plates-formes de données régionales et la collecte de données devrait systématiquement faire partie des processus de planification au niveau national.

Des progrès ont été accomplis depuis Dakar dans le financement de l'éducation, mais les fonds restent insuffisants et l'efficacité avec laquelle ils sont utilisés reste problématique. Le volume de l'aide extérieure au développement a doublé, mais les niveaux de financement de l'éducation de base ne progressent pas. Il conviendrait d'accroître les ressources internes destinées à l'EPT tout

en mettant en place des politiques mieux adaptées et en utilisant plus efficacement les ressources pour permettre aux systèmes nationaux de mieux fonctionner. Les fonds devraient être ciblés sur les enfants les plus vulnérables et les décaissements devraient s'effectuer au niveau des écoles.

L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA-EPT), important mécanisme de mobilisation de ressources en faveur de l'EPT, fait actuellement l'objet d'une réforme sur la base des résultats de l'évaluation de 2009. Il y aura un seul fonds, ce qui, en simplifiant les procédures, permettra de décaisser rapidement les fonds et également de se concentrer davantage sur l'obtention de résultats.

Les problèmes liés aux enseignants constituaient un autre sujet abordé par les participants, qui ont reconnu que c'est en Afrique subsaharienne que la situation est la plus grave. L'un des principaux résultats de la réunion d'Oslo du Groupe de haut niveau a été la création de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, et on a estimé que cette dynamique devait se poursuivre. L'Équipe spéciale est ouverte aux nouveaux pays désireux d'en devenir membres et intensifie actuellement son soutien technique ainsi que les activités qu'elle mène dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud-Sud.

Le débat a porté ensuite sur le projet de Déclaration d'Addis-Abeba. S'inspirant du travail d'un groupe préparatoire de membres volontaires du Groupe consultatif international (GCI) qui avait commencé ses travaux avant la dixième réunion du Groupe de travail (décembre 2009), le Groupe de travail a présenté une série de recommandations de fond reflétant les points saillants de ses délibérations. À l'issue de la réunion du Groupe de travail, ces recommandations ont été transformées en un projet de Déclaration d'Addis-Abeba par le groupe préparatoire élargi et le Groupe de travail. De hauts responsables ont formulé lors de la réunion technique du Groupe de haut niveau un certain nombre de suggestions en vue de rendre le projet de texte moins technique et plus concis, et ils ont décidé de former un petit groupe de rédaction comprenant des représentants de tous les partenariats EPT afin que la nouvelle version soit disponible pour les discussions ministérielles du Groupe de haut niveau du 24 février.

Cérémonie d'ouverture : 23 février 2010

Allocutions de bienvenue

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Netsanet Asfaw, responsable adjointe de la discipline de groupe au Parlement éthiopien, et a commencé par une allocution de M. Demeke Mekonnen, Ministre de l'éducation de l'Éthiopie, qui a évoqué les progrès rapides accomplis par le système éducatif de son pays au cours des deux dernières décennies, ainsi que les problèmes auxquels celui-ci était actuellement confronté.

Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, a présenté sa conception générale de l'EPT. Elle a indiqué les domaines qui nécessitaient une attention urgente pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, et réaffirmé que l'éducation constituait une priorité absolue pour l'UNESCO. Il s'agissait selon elle de s'employer en priorité à promouvoir l'accès à l'éducation et l'inclusion, à redéfinir les normes qualitatives et à mieux adapter l'éducation aux besoins ; il importait également de mobiliser plus activement les ressources et de les utiliser plus efficacement pour rendre les systèmes éducatifs plus inclusifs et améliorer l'élaboration des politiques.

Mme Lalla Ben Barka, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a fait ressortir les effets négatifs de la crise économique sur les capacités budgétaires des pays africains, relevant qu'ils compromettaient les efforts déployés pour éliminer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des marginalisés.

M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) a évoqué les efforts collectifs déployés par l'Afrique pour atteindre les objectifs de l'EPT. Il a appelé l'attention

sur la deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) lancée par l'Union africaine et sur la nécessité de revitaliser les universités africaines. Enfin, M. Meles Zenawi, Premier Ministre du Gouvernement éthiopien, a passé en revue les initiatives prises récemment par son pays pour faire de l'éducation pour tous une réalité, notamment pour les ruraux et les communautés pastorales, et a décrit l'éducation comme « l'instrument le plus déterminant pour l'autonomisation sociale, économique et politique des citoyens ».

Table ronde : « Considérations relatives à l'agenda de l'EPT au-delà de 2015 »

Intervenant à un moment crucial pour le mouvement en faveur de l'EPT, cette séance offrait à la communauté internationale l'occasion d'engager un dialogue sur l'avenir du cadre EPT au-delà de 2015. Quatre orateurs ont fait part de leurs réflexions, la séance étant présidée par Mme Carol Bellamy, membre du Conseil d'administration de l'IMOA-EPT.

Évoquant les six objectifs de l'EPT adoptés il y a dix ans, M. Qian Tang, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, a observé tout d'abord que dans son ensemble, le programme EPT s'était concentré ces dernières années sur l'enseignement primaire et les questions de genre. Or, les objectifs de l'EPT ne pourraient être atteints sans une approche globale de l'Éducation pour tous tout au long de la vie et à tous les niveaux. La question « Quel type d'éducation ? » devrait donc être au cœur de l'agenda mondial de l'EPT révisé. M. Tang a invité les participants à examiner l'agenda de l'EPT pour l'après-2015 et à y réfléchir, notant que cette question continuerait à être abordée systématiquement au cours des prochaines années (lors des réunions pertinentes par exemple, Sommet sur les OMD, sommets du G-8 et du G-20, Conférence mondiale sur l'EPPE, Conférence de l'ECOSOC de 2011 et 49^e session de la Conférence internationale sur l'éducation en 2013).

Mme Sheila Sizulu, Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial, a souligné combien il importait de lier le cadre EPT à d'autres secteurs. Elle a informé les participants de l'existence d'un programme d'alimentation scolaire qui atteignait les populations les plus vulnérables, auxquelles il assurait un filet de protection sociale unique en son genre. Les investissements dans l'alimentation et la santé scolaires recevant un appui croissant du fait qu'ils étaient particulièrement rentables, Mme Sizulu a insisté sur la nécessité d'intégrer ces programmes dans les politiques et cadres nationaux. Des études de cas ont montré que les programmes étaient plus efficaces lorsqu'ils étaient axés sur les besoins, bien ciblés et d'un bon rapport coût-efficacité, et qu'ils faisaient appel à la participation des communautés locales. L'intervenante a demandé aux partenaires de l'EPT d'élaborer un plan indiquant précisément comment les objectifs de l'EPT seraient réalisés d'ici à 2015.

Mme Jennifer Chiwela, représentante de la Consultation collective des ONG sur l'EPT et Présidente du Réseau africain pour la campagne en faveur de l'EPT (ANCEFA), a rappelé aux participants que les objectifs de l'EPT n'avaient pas fait l'objet d'une attention suffisante dans un certain nombre de pays. Le cadre actuel de l'EPT – ensemble complet de « six objectifs en un » – nécessitait qu'on lui accorde un soutien politique et financier suffisant, ce qui n'était pas toujours le cas. Une évaluation de ce cadre ne devrait intervenir qu'une fois ces exigences satisfaites. Le processus EPT devait permettre à tous les partenaires, y compris la société civile, de faire entendre leur voix. À propos de l'après-2015, Mme Chiwela a prié instamment la communauté internationale de définir un programme précis pour l'enseignement postsecondaire et l'apprentissage tout au long de la vie.

M. Joseph Nsengimana, Corporate Affairs Group and Strategic Alliances, Africa, Intel Corporation, a invité tout d'abord les participants à réfléchir à la question « Quel type d'éducation ? ». Selon lui, le secteur privé avait été tenu dans une certaine mesure à l'écart de ce débat jusqu'à une date récente, mais il restait un partenaire de l'EPT et pouvait contribuer à la mise en place du cadre actuel de l'EPT. En ce qui concerne l'objectif 6 de l'EPT relatif à la qualité, par exemple, M. Nsengimana a présenté les travaux sur l'évaluation des acquis scolaires entrepris par CISCO, Intel et Microsoft, avec le concours d'un vaste réseau de centres de recherche. De plus, Intel a

collaboré avec plusieurs gouvernements, l'UNESCO, la Banque mondiale et l'USAID pour élaborer des politiques sur les TIC et l'éducation. Un des enseignements tirés de la crise économique des années 1980 est que les pays qui ont investi dans l'éducation sont mieux à même de sortir de la crise et de gérer les années de post-crise.

Au cours du débat qui a suivi, les participants ont souligné la valeur du cadre de l'EPT et sa pertinence, en particulier le rôle qu'il a joué en facilitant les progrès remarquables observés dans le domaine de l'éducation. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance déterminante d'une approche globale de l'EPT, tandis qu'on relevait le lien entre la formulation de priorités par les donateurs et la tendance à se focaliser sur quelques objectifs précis. Il a été convenu que les discussions sur l'agenda de l'EPT pour l'après-2015 devraient se poursuivre, de façon que des questions comme l'EPPE, l'enseignement post-primaire, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), l'enseignement supérieur, les TIC ainsi que la qualité de l'éducation puissent être examinées plus avant. On a également rappelé aux participants la nécessité de soutenir résolument la mise en œuvre du cadre actuel de l'EPT d'ici à 2015 et de déterminer les mesures qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas.

Campagne 1 BUT

M. Kailash Satyarthi, Président de la Campagne mondiale pour l'éducation, a présenté l'initiative 1 But, campagne de sensibilisation visant à faire comprendre l'importance de l'éducation. Cette campagne se développait dans toutes les régions du monde et trouverait son aboutissement lors de la finale de la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud, en juillet. Des célébrités et des personnalités sportives s'employaient à motiver et à mobiliser le public de la Coupe du monde au moyen de vidéos et de messages sur support papier. M. Satyarthi a déclaré que la Campagne, utilisant des sites Web et des téléphones mobiles pour mobiliser les masses, transmettrait des messages stratégiques, visant notamment à accroître les budgets nationaux et les financements innovants et à aider les marginalisés à accéder à une éducation adaptée à leurs besoins.

Séances plénières : 24 février 2010

Introduction

Les séances ministérielles du Groupe de haut niveau ont été ouvertes par Mme Irina Bokova, qui a présenté les deux thèmes principaux de la réunion – marginalisation éducative et impact de la crise économique – tout en appelant également l'attention sur d'autres questions importantes telles que les activités conjointes de sensibilisation et l'examen du mécanisme de coordination mondiale de l'EPT. M. Qian Tang a présidé cette séance plénière et fait un bref compte rendu de la préparation et du contenu du projet de Déclaration d'Addis-Abeba, qui serait adopté dans le courant de la journée.

Exposés

- **Progrès accomplis depuis Oslo**

Un compte rendu succinct des progrès accomplis depuis la réunion d'Oslo du Groupe de haut niveau a été présenté, complétant les informations fournies au cours de la réunion technique du 23 février (voir plus haut).

- **Rapport d'étape sur l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT**

M. Tresna Dermawan Kunaefi, Ambassadeur et délégué permanent de la République d'Indonésie auprès de l'UNESCO, a retracé l'action de l'Équipe spéciale depuis sa création lors de la huitième réunion du Groupe de haut niveau à Oslo. Il a expliqué tout d'abord que le mandat de l'Équipe spéciale visait à un accroissement des investissements consacrés aux enseignants, faisant observer qu'il est indispensable de disposer d'enseignants qualifiés pour atteindre chacun des

objectifs de l'EPT, ainsi que pour élargir l'accès à l'éducation et améliorer la qualité de celle-ci. On estime qu'il faudrait former actuellement 10,3 millions d'enseignants supplémentaires pour que l'objectif de l'enseignement primaire universel puisse être atteint d'ici à 2015. L'Équipe spéciale est une alliance mondiale volontaire de partenaires de l'EPT collaborant pour combler ce « déficit d'enseignants » ; elle rassemble actuellement 64 pays et 18 organisations, avec un financement assuré par la Commission européenne (CE), la France, l'Allemagne, l'Indonésie et la Norvège. M. Kunaefi a indiqué que sur un volume total d'engagements s'élevant à ce jour à 4,5 millions de dollars, un montant d'environ 4,1 millions de dollars a été reçu. La structure de gouvernance de l'Équipe spéciale comprend un comité directeur coprésidé par l'Indonésie et la CE et un secrétariat constitué en tant qu'entité autonome au sein de l'UNESCO.

M. Kunaefi a présenté le Plan d'action de l'Équipe spéciale pour la période 2009-2012 et un plan de travail d'un an articulé autour de trois éléments principaux : politiques, capacités et besoins de financement. Depuis 2009, un certain nombre d'activités de sensibilisation ont été menées durant des événements de premier plan (réunion du partenariat EPT-IMOA, 17^e Conférence des ministres de l'éducation des pays du Commonwealth, entre autres) pour faire mieux prendre conscience du « déficit d'enseignants ». L'Équipe spéciale a également entrepris différents travaux : analyse du « RMS à travers le prisme des enseignants » et examen de la documentation consacrée à « l'attrition des enseignants » afin d'améliorer la concertation sur les grandes orientations. Au cours des prochains mois, l'Équipe spéciale doit renforcer son appui technique aux pays, en poursuivant ses activités de sensibilisation et de concertation (notamment en mettant en place un site Web et un réseau électronique) et en facilitant les partenariats Nord-Sud-Sud afin d'étoffer davantage la base de connaissances sur les enseignants. M. Kunaefi a déclaré que la pénurie d'enseignants demeurerait un défi majeur pour l'action mondiale en faveur de l'EPT dans les années à venir, et il a rappelé aux participants qu'il incombait aux partenaires de l'EPT de contribuer activement à faire respecter le droit pour chaque enfant et chaque apprenant de bénéficier des services d'un enseignant.

- **Rapport d'étape sur l'IMOA-EPT**

Mme Carol Bellamy, membre du Conseil d'administration de l'IMOA-EPT, a fait le point sur l'IMOA-EPT, partenariat établi en 2002 pour aider les pays à réaliser les objectifs de l'EPT. Une réforme de cette initiative est actuellement en cours afin d'améliorer l'équité et la responsabilité mutuelle et de combler le déficit de financement. Il s'agit d'axer davantage l'IMOA-EPT sur les résultats et de mieux l'adapter aux priorités nationales. Le Secrétariat doit également être renforcé et représenter de façon appropriée les pays partenaires. Le partenariat IMOA-EPT a réexaminé le rôle – auparavant très affirmé – de la Banque mondiale et accorde maintenant une place accrue aux pays partenaires. Cette évolution est très importante du fait que les principales sources de financement de l'éducation sont les pays proprement dits. Mme Bellamy a estimé que l'IMOA-EPT devrait accorder davantage d'attention aux questions relatives aux enseignants et aux programmes d'alimentation scolaire. Des pistes novatrices en vue d'obtenir des financements accrus sont actuellement explorées, notamment l'établissement de partenariats public-privé et la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation. Mme Bellamy a fait également état des nouveaux travaux de l'UNESCO dans ce domaine, ainsi que de ceux du Groupe pilote sur les financements innovants qui a récemment créé un groupe de travail sur les financements innovants et l'éducation.

Présentation des principales conclusions du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 (RMS)*

M. Kevin Watkins, Chef de l'Équipe chargée du rapport mondial de suivi de l'EPT, a présenté les principales conclusions du « Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : Atteindre les marginalisés ».

Après cet exposé, les participants ont souligné l'ampleur du déficit de financement et la nécessité d'une perspective globale et cohérente en ce qui concerne l'éducation. Les gouvernements devraient utiliser les fonds disponibles avec davantage de prudence et accroître les crédits

budgétaires alloués à l'éducation. Bien que la plupart des pays n'aient pas réduit leur budget de l'éducation, il faudrait suivre de près les nouvelles dépenses et lutter contre la corruption pour faire en sorte que les engagements financiers soient respectés. La nécessité d'une conférence d'annonce de contributions en vue de lever des fonds supplémentaires a également été évoquée.

Des questions ont été posées concernant la meilleure manière d'établir des plans en période de ralentissement de l'activité économique. On a estimé que des résultats mesurables et réalistes doivent être définis ; parallèlement, des efforts doivent être menés pour exécuter les programmes et pour en suivre et en mesurer les résultats. Ayant tiré les enseignements des expériences concluantes, les pays devraient s'employer essentiellement à définir des stratégies concrètes en vue de réaliser les objectifs de l'EPT avant 2015.

L'éducation doit être envisagée dans le cadre de l'ensemble du processus de développement humain et économique et prendre en compte les besoins des différents pays. Une action conjointe avec d'autres secteurs tels que la santé, l'environnement et l'emploi est cruciale et un soutien devrait être fourni concernant les différents sous-secteurs de l'éducation et les problèmes s'y rapportant. Il conviendrait par exemple d'accorder davantage d'attention à l'enseignement post-primaire, à l'amélioration du niveau des enseignants ainsi qu'aux questions concernant l'alphabétisation et les programmes scolaires. Compte tenu de la crise, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) en particulier devraient être renforcés, du fait de leur lien avec le marché du travail.

La présentation du RMS a été l'occasion de rappeler aux participants que l'éducation ne figurait toujours pas en bonne place sur l'ordre du jour des réunions de haut niveau, telles que les sommets du G-8 ou du G-20. On s'est généralement accordé à reconnaître que l'UNESCO devrait jouer un rôle de pointe pour renforcer l'efficacité de la structure internationale de coordination de l'EPT, ce qui nécessite le soutien sans réserve des partenaires de l'EPT aux niveaux mondial, régional et national.

Discussion en séance plénière I : Impact de la crise économique et financière sur l'éducation

Coprésidents

- Mme Elizabeth King, Directrice pour l'éducation, réseau Développement humain, Banque mondiale
- M. Kalidou Diallo, Ministre de l'enseignement préscolaire, élémentaire et moyen secondaire du Sénégal

Intervenants

- M. Jean-Pierre Ezin, Commissaire aux ressources humaines, aux sciences et à la technologie, Commission de l'Union africaine
- M. Samson Kegeo Onger, Ministre de l'éducation du Kenya
- Mme Barbara Ischinger, Directrice pour l'éducation, Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)

Cette séance plénière était consacrée à l'impact de la crise économique sur l'éducation. Les participants ont estimé que si des fonds destinés au secteur de l'éducation étaient utilisés en fait pour lutter contre la pauvreté et la faim ou pour d'autres fins, cela ne manquerait pas d'avoir des conséquences dramatiques. La contribution de l'éducation au développement économique étant avérée, les pays et les donateurs devraient s'attacher avant tout à obtenir les fonds nécessaires pour que les systèmes éducatifs restent en place, sachant qu'à long terme c'était ainsi que l'on

financerait une croissance soutenue de l'économie nationale. Plusieurs participants sont allés jusqu'à dire que le ralentissement de l'activité économique n'aurait pas eu lieu si les pays avaient veillé davantage à la viabilité et à la qualité de leurs systèmes éducatifs.

La crise a aggravé les problèmes structurels persistants de l'Afrique. L'Union africaine et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) avaient commandé une étude sur l'impact de la crise, qui soulignait que les responsables nationaux devraient investir dans les secteurs clés du développement et notamment dans l'éducation. L'étude a montré que la plupart des économies qui avaient investi dans ces domaines porteurs – notamment l'éducation – étaient moins touchées par la crise à long terme. D'autres points ont également été mis en avant : nécessité d'accroître les budgets de l'éducation nationale, de rendre l'investissement dans l'éducation plus attractif pour d'autres partenaires, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé, de faire du soutien des donateurs à l'Afrique une priorité et de développer des approches novatrices telles que la coopération Sud-Sud.

La crise ne devrait pas servir de prétexte pour diminuer les ressources destinées à l'éducation. Au contraire, dans la conjoncture internationale actuelle, les gouvernements devraient redoubler d'efforts pour préserver les acquis difficilement obtenus dans le secteur de l'éducation au cours de la dernière décennie. La Chine, par exemple, a accru la demande intérieure d'éducation et s'est attaquée au problème de la marginalisation en investissant davantage dans les zones rurales, en apportant un appui aux handicapés, aux minorités et aux enfants de travailleurs migrants, en mettant en place des programmes d'alimentation scolaire, en construisant des écoles et en prenant des mesures incitatives en faveur des enseignants.

Même les budgets des pays membres de l'OCDE étaient affectés par la crise. Une enquête de l'OCDE montrait comment, au niveau des régions et à l'échelon fédéral, l'administration de l'éducation en subissait les effets. Les compressions budgétaires affectaient l'enseignement supérieur et d'autres domaines tels que l'EFTP. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le système éducatif public (et en particulier les budgets de l'éducation) se heurtera à des contraintes accrues à mesure que la main-d'œuvre aspirera à une éducation et une formation plus poussées. C'est pourquoi il conviendrait d'envisager de faire appel à l'aide du secteur privé. Les emplois dans la fonction publique, comme le métier d'enseignant, pourraient devenir plus attractifs suite à la diminution du nombre d'emplois dans le secteur privé, et les systèmes éducatifs doivent être préparés pour faire face à une telle éventualité. Sur le modèle de « Médecins sans frontières », on pourrait peut-être lancer une initiative similaire qui s'appellerait par exemple « Enseignants sans frontières » pour encourager les intéressés à travailler dans d'autres pays et d'autres contextes. La stratégie actuelle de nombreux pays, consistant à se désintéresser de la qualité de l'éducation, aura inévitablement pour effet d'en faire baisser le niveau. Une part accrue de l'APD devrait être affectée à l'éducation et il conviendrait de réfléchir à des modes de financement innovants.

Table ronde de haut niveau : « Intervenir à temps et de façon coordonnée dans le domaine de l'éducation face à l'urgence : l'exemple d'Haïti »

Animateur : M. Maker Mwangu Famba, Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, République démocratique du Congo (RDC)

Intervenants

- Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO
- M. Ted Chaiban, Directeur et représentant de l'UNICEF en Éthiopie
- Mme Kate Webley, Directrice de l'Éducation, Save the Children

Haïti est un pays vulnérable aux catastrophes naturelles. Ses indicateurs de développement humain sont médiocres et la moitié de sa population est âgée de moins de 18 ans. Le tremblement

de terre de 2010 a sérieusement endommagé les infrastructures de base, notamment les équipements scolaires. Il faut d'urgence mettre en place des mécanismes appropriés et mobiliser des ressources pour améliorer la situation. Les acteurs des secteurs de l'éducation et de l'aide humanitaire ont un rôle à jouer pour répondre aux besoins éducatifs dans la période post-catastrophe, contribuer à la prévention et aux secours, et réduire les risques. Les ONG internationales sont à cet égard des partenaires incontournables.

L'éducation doit faire partie de l'effort de relèvement et de l'action visant à améliorer l'état de préparation. Les interventions rapides et les plans d'urgence doivent prendre en compte le facteur éducation. Les dispositifs mis en place supposent une coordination efficace entre les différents secteurs. L'éducation doit être au premier plan, avec la santé et d'autres secteurs clés. Il faut répondre aux besoins de financement par un effort exceptionnel de mobilisation des ressources. Une évaluation des besoins consécutifs à la catastrophe a été effectuée. Le secteur Éducation, piloté par l'UNICEF et Save the Children, se concentre sur la reconstruction des équipements et sur l'amélioration des conditions d'éducation à court et moyen termes. On s'efforce actuellement de mobiliser des centres d'apprentissage temporaire et de distribuer des trousseaux pédagogiques. L'UNESCO a réagi immédiatement au tremblement de terre en Haïti et elle est un partenaire de premier plan du gouvernement et de la communauté internationale dans l'action menée en faveur du secteur de l'éducation.

Il faut envisager les besoins éducatifs d'Haïti dans une optique à long terme. L'éducation doit se voir attribuer une part plus importante de l'aide humanitaire, cette part ne représentant pour l'instant que 5 %. La situation globale concernant les situations d'urgence d'origine humaine ne s'améliore pas. Il y a des enseignements à tirer des pays qui ont connu une situation similaire. En 2004, la Thaïlande a été victime d'un tsunami. Les parents, les enseignants et les élèves ont collaboré étroitement avec le Ministère de l'éducation pour surveiller et protéger les écoles. La préparation aux catastrophes a été intégrée aux programmes scolaires. En 2005, le Pakistan a lui aussi été frappé par un séisme qui a entraîné des migrations à grande échelle. Les écoles ont été occupées dans les zones pacifiques. Une action de longue haleine a été entreprise par le gouvernement, le grand public et les organismes internationaux pour reconstruire et réaménager les écoles.

Discussion en séance plénière II : Marginalisation et inclusion

Coprésidents

- M. Matthew Waletofea, Ministre de l'éducation et du développement des ressources humaines des Îles Salomon
- M. Ted Chaiban, Directeur et représentant de l'UNICEF en Éthiopie

Intervenants

- M. Demeke Mekonnen, Ministre de l'éducation de l'Éthiopie
- M. Sam Egwu, Ministre fédéral de l'éducation du Nigéria
- M. Ragnhild Dybdahl, Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), Norvège

Le débat partait de ce postulat : s'il n'est pas mis fin à la marginalisation éducative, il ne saurait y avoir d'éducation pour « tous ». Il s'agit également de faire respecter un droit humain fondamental. Desservir les populations difficiles à atteindre dans les pays en développement mais aussi dans les pays développés est un problème complexe qui a des implications politiques, sociales et financières. Cet objectif nécessite de mettre en place des politiques et des systèmes éducatifs inclusifs s'inscrivant dans des cadres de développement plus larges, ainsi que de promouvoir des

stratégies ciblées. Les coûts unitaires par élève et les autres coûts connexes sont généralement plus élevés dans le cas des populations marginalisées. Les participants ont admis sans difficulté qu'en s'attaquant au problème de la marginalisation éducative, on aiderait à corriger les disparités socioéconomiques et à édifier des sociétés plus justes, plus équitables et plus inclusives.

Les expériences évoquées par les représentants de l'Éthiopie et du Nigéria (parmi beaucoup d'autres pays) ont montré que la volonté politique est un facteur déterminant. En accordant une attention particulière aux groupes marginalisés dans son plan relatif au secteur de l'éducation, l'Éthiopie a mis au point plusieurs politiques et stratégies ciblées : aménagement du calendrier scolaire, enseignement dans la langue maternelle, moyens d'éducation alternatifs pour ces populations, notamment écoles mobiles pour les communautés pastorales et résidences pour les jeunes filles des zones rurales. Le Nigéria a lui aussi pris des initiatives à plusieurs niveaux de l'administration pour cibler différents groupes marginalisés, notamment les mesures préconisées par le Comité ministériel chargé des madrasas, la Commission de l'éducation nomade et d'autres comités responsables de l'éducation aux échelons subrégionaux. Le Gouvernement nigérian promeut également l'alphabétisation de masse au moyen de campagnes radiophoniques et de transferts monétaires conditionnels pour les ménages défavorisés, et assure des déjeuners scolaires. En outre, plusieurs programmes de formation d'enseignants sont actuellement renforcés pour répondre aux besoins différenciés des enfants dans de nombreuses régions du pays. Présentant le point de vue d'un pays donateur, la Norvège a exposé certains aspects de ses politiques de développement, notamment la façon dont elle s'attaque au problème de la marginalisation, évoquant en particulier les politiques et initiatives concernant l'éducation des filles, l'éducation dans les États fragiles, les situations de conflit et de catastrophe, l'inclusion des groupes marginalisés et les efforts visant à la suppression des frais de scolarité.

Tout au long du débat, la nécessité d'une volonté politique au plus haut niveau, allant de pair avec une approche intégrée de l'accès à l'éducation ainsi que de la qualité et de l'équité, a été réaffirmée avec force. Bien que l'accès des populations marginalisées à l'éducation reste problématique dans l'ensemble des régions et des pays, les participants ont tenu à souligner que la qualité ne saurait être sacrifiée à la quantité. Il a été dit que l'on pouvait résoudre le problème de la marginalisation en promouvant l'éducation aux fins de la cohésion sociale, qui constituait une dimension importante de l'éducation en vue du développement durable (EDD). Les participants ont relevé également le rôle critique que jouent les enseignants face au problème de la marginalisation ; plusieurs d'entre eux ont présenté leurs initiatives en ce qui concerne l'élaboration des politiques, la formation, la revalorisation du statut des enseignants et l'amélioration de leurs conditions de travail, et la correction des problèmes liés à leur répartition et leur déploiement inéquitables. L'accent a été mis également sur l'efficacité des approches intersectorielles de l'éducation. Le problème de la marginalisation étant profondément ancré au niveau communautaire, on a préconisé d'agir à la base et de susciter, par exemple, une participation et un appui accrus de la communauté à l'école en créant des comités de gestion des écoles et des plans d'action scolaires.

Adoption de la Déclaration d'Addis-Abeba

Le projet révisé de Déclaration d'Addis-Abeba a été présenté par M. Qian Tang. Il a été adopté avec plusieurs amendements. La Déclaration sera mise en œuvre par les partenaires de l'EPT au cours des prochains mois, en prévision de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau en Thaïlande.

Séance de clôture

Mme Irina Bokova a clos la réunion du Groupe de haut niveau en récapitulant les temps forts du débat. Elle s'est félicitée de l'implication active des participants à la réunion et leur a rappelé la formidable tâche à accomplir pour faire des principes de la Déclaration d'Addis-Abeba une réalité. M. Chinnaworn Boonyakiat, Ministre de l'éducation de la Thaïlande, pays qui accueillera la réunion de 2011 du Groupe de haut niveau, a déclaré que son gouvernement était prêt à tirer parti de la

dynamique enclenchée en 2010 pour assurer le succès de la prochaine réunion du Groupe. M. Demeke Mekonnen et M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, en tant que représentants des organisateurs de la réunion, ont remercié les participants et réaffirmé leur volonté de donner effet à la Déclaration, afin de contribuer à bâtir un monde dans lequel « chacun puisse bénéficier d'une éducation de base de qualité ».

Réunion technique : 25 février 2010

Sous la présidence de M. Qian Tang, les participants à la réunion technique ont été invités à échanger des idées sur le suivi effectif de la Déclaration d'Addis-Abeba, en se concentrant plus particulièrement sur des processus et mécanismes précis, ainsi que sur les mesures concrètes à prendre pour mener à bien les actions prévues.

Processus et mécanismes de suivi

Il a été convenu que la Déclaration d'Addis-Abeba devrait faire l'objet d'une diffusion élargie (notamment auprès de personnes extérieures au secteur de l'éducation) pour qu'une attention plus sérieuse lui soit accordée et pour que l'on puisse saisir les possibilités qui s'offrent de mener une action de sensibilisation ainsi que les occasions de concertation. En plus des canaux de diffusion habituels, on pourrait cibler les organes directeurs des organisations ou des agences tels que le Conseil exécutif de l'UNESCO.

On a généralement estimé que les processus et mécanismes de suivi de la Déclaration d'Addis-Abeba devraient être clairs. Il a été convenu qu'une matrice faisant apparaître les mesures de suivi concrètes et les acteurs clés, et comprenant éventuellement des indicateurs, serait initialement élaborée par l'UNESCO avec la participation des partenaires. Cela aiderait à renforcer la responsabilisation en facilitant les processus de suivi et l'établissement d'un rapport d'étape ; de nombreux participants craignaient toutefois que le suivi de la mise en œuvre des activités ne soit une tâche complexe. La question de savoir comment et dans quelle mesure les pays pourraient participer à l'établissement d'un rapport sur le suivi serait examinée ultérieurement. Les petits pays ont mis en garde contre la lourde charge de travail que représentait l'établissement de rapports ; d'autres ont signalé les processus existants qui pourraient être utilisés, tels que ceux de la Commission de l'Union africaine.

Revitalisation du Groupe de haut niveau et renforcement des structures de coordination

Les participants ont échangé sur les raisons pour lesquelles le Groupe de haut niveau et les mécanismes de coordination de l'EPT devraient être renforcés. Certains craignaient que le Groupe n'ait pas de véritable impact politique, en partie faute d'une représentation de haut niveau, notamment des pays donateurs et des organismes des Nations Unies, mais aussi du fait du caractère insuffisamment politique du Groupe. Une « lassitude à l'égard de l'EPT » a été évoquée, même par ceux qui n'étaient impliqués que depuis peu. S'agissant de l'agenda de l'EPT, on a reconnu que son contenu devait refléter l'intérêt des partenaires dans leur ensemble pour que leur implication et leur engagement ne fléchissent pas. On a également relevé que plusieurs conférences mondiales sur l'éducation avaient eu lieu récemment et que, de ce fait, les ministres avaient peut-être moins perçu l'utilité de participer aux travaux du Groupe.

Les participants ont formulé plusieurs suggestions sur les modalités, la fréquence et la préparation ainsi que la coordination d'ensemble des réunions dans le cadre de l'EPT. Certains recommandaient d'organiser la réunion du Groupe en marge d'un autre événement mondial de premier plan. Bien que le cadre d'action de Dakar prévoie une réunion annuelle avec une participation de haut niveau, plusieurs participants ont estimé que la fréquence actuelle n'était plus appropriée et que la composition du Groupe devrait également être modifiée. On a insisté sur la nécessité de prévoir un délai suffisant pour les travaux préparatoires, ce qui permettait aussi d'impliquer les partenaires dès le début du processus, comme cela avait été le cas depuis la réunion d'Oslo. Plus précisément, la façon dont l'ordre du jour concernant les enseignants avait

été fixé pour la réunion d'Oslo, en créant une Équipe spéciale sur les enseignants pour l'EPT, pourrait offrir un modèle, parmi d'autres. De plus, le Groupe devrait être mieux positionné dans le cadre d'un mécanisme de coordination de l'EPT ayant élargi des liens effectifs avec l'IMOA-EPT, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et d'autres initiatives qui nécessitent elles aussi une utilisation optimale des mécanismes existants et une réelle prise en compte des recommandations antérieures formulées par le RMS et le Groupe. Il convient de réfléchir aux rôles que pourraient jouer les quatre autres organisations multilatérales qui ont organisé le Forum mondial de l'éducation en 2000 (PNUD, UNICEF, FNUAP et Banque mondiale) et d'autres organismes des Nations Unies pertinents (comme le PAM, l'OMS et l'OIT) aux côtés de l'UNESCO.

Saisir les opportunités qui se présenteront

Il a été convenu que les principaux messages de la Déclaration d'Addis-Abeba devraient être répercutés auprès d'un large éventail de communautés de façon à susciter une dynamique et des engagements politiques. De nombreux participants ont souligné la nécessité d'intensifier l'action de sensibilisation fondée sur des données concrètes afin de conférer une plus grande visibilité à l'EPT. Dans le cadre de futures activités de sensibilisation, on pourrait faire passer le message suivant : ne pas investir dans l'éducation a un coût sur le plan social et économique. Plusieurs participants se sont demandé également comment promouvoir plus activement l'éducation au niveau national. Il est nécessaire de mobiliser des défenseurs de l'EPT pour solliciter un soutien en haut lieu.

La réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de septembre 2010, ou Sommet sur les OMD, ainsi que d'autres événements à venir comme les sommets du G-8 et du G-20 offrent une occasion importante de relayer le message de la Déclaration d'Addis-Abeba. Les États membres travaillent à un projet de document final du Sommet sur les OMD et l'UNESCO a informé les participants qu'elle participe aux préparatifs du Sommet avec d'autres organisations multilatérales ; un document thématique sur l'OMD 2 relatif à l'enseignement primaire universel est en cours d'élaboration et sera soumis à l'Équipe spéciale du GNUD sur cet OMD dirigée par l'UNICEF. Les participants se sont déclarés désireux de contribuer à la préparation du Sommet sur les OMD en mettant à disposition les compétences et les connaissances du Groupe de haut niveau ainsi que celles du Groupe consultatif international sur l'EPT (GCI).

L'UNESCO a assuré les participants que toutes les suggestions seraient portées à l'attention de la Directrice générale de l'Organisation, soucieuse de donner au Groupe de haut niveau une dimension plus politique et de le rendre plus efficace ; ces suggestions seront examinées plus avant par les membres du GCI à sa prochaine réunion, au début de mai 2010.